

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE  
DE LA COMMUNE DE  
MONTAGNAC-MONTPEZAT**

**SEANCE DU 11 DECEMBRE 2020**

**L'an deux mille vingt et le onze du mois de décembre à 14 h 30,**

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François GRECO, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : **7 décembre 2020.**

Date d'affichage : **8 décembre 2020.**

**Etaient présents :** Mme Martine GRECO - M. Eric SAUVAIRE - M. Eric DUPUIS - M. Jean-Claude CUISINIER – M. Francis GRAÖ - M. Jean-Claude TORMO

**Etaient absents :** Mme France LAJOIE-GUIEU - M. Philippe NOVAK

**Absent représenté :** M. Denis MALOSSANE donne pouvoir à M. François GRECO

**Secrétaire de séance :** Eric SAUVAIRE

**DELIBERATION N° 2020/ 57 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0**

**OBJET : REGLEMENT INTERIEUR DU MARCHE AUX TRUFFES 2020**

**Monsieur le maire expose que :** depuis la création du marché aux truffes en octobre 2003, son organisation a plusieurs fois fait l'objet de changement de jour et d'horaires d'ouvertures.

Les jours et heures et lieux d'ouverture du marché officiel aux truffes sont fixés comme suit :

- Tous les ans le dimanche matin, du 3ème dimanche de novembre au 3ème dimanche de mars.
- Un marché au gros se tiendra de 10 heures à 11 heures dans la salle polyvalente « la rabassière » à Montagnac

- Un marché aux truffes au détail, pour les particuliers, se tiendra de 11 heures à 12 heures sur la place de l'horloge sur une largeur de 4 mètres.

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'accepter le nouveau règlement du marché aux truffes.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le règlement du marché aux truffes.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

**Le Maire**  
**François GRECO**



Acte rendu exécutoire :  
par son affichage du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  
et visa des services de la Sous-Préfecture de Forcalquier du \_\_\_\_\_